



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Mise-en-consultation-du-dossier-de-demande-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Réacteur EPR : un fiasco monumental > **Mise en consultation du dossier de demande d'autorisation d'exploitation de Flamanville : une vaste blague...**

8 juillet 2021

# Mise en consultation du dossier de demande d'autorisation d'exploitation de Flamanville : une vaste blague...

**Ce 8 juillet, une consultation du public courant jusqu'au 22 juillet a été ouverte concernant la demande d'autorisation d'exploitation de l'EPR de Flamanville. Délai extrêmement court, dossier creux : pour EDF et le gouvernement, cette consultation n'est qu'une simple étape formelle. Pourtant, la question de la pertinence de l'EPR de Flamanville se pose plus lourdement que jamais.**

## Une décision considérée comme déjà acquise ?

EDF était censé déposer un dossier de demande d'autorisation de l'exploitation de l'EPR de Flamanville au plus tard dix-huit mois avant sa mise en service (prévue pour début 2023). C'est maintenant chose faite, et le gouvernement a ouvert une [consultation](#) à ce sujet. Celle-ci court du 8 au 22 juillet, en pleine période estivale : autant dire que la participation du public importe bien peu à EDF et au gouvernement.

Pour délivrer l'autorisation d'exploiter, le ministère de la transition écologique devra étudier « *plusieurs critères tels que l'impact de l'installation sur l'équilibre entre l'offre et la demande et sur la sécurité d'approvisionnement, l'efficacité énergétique de l'installation, comparée aux meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable, les capacités techniques, économiques et financières du demandeur, et l'impact de l'installation visée sur les objectifs de lutte contre l'effet de serre ainsi que des objectifs climatiques inscrits dans la politique énergétique nationale. L'autorisation d'exploiter doit également être compatible avec la programmation pluriannuelle de l'énergie.* »

Avec seulement 18 pages, le [dossier d'EDF](#) soumis à consultation est bien succinct. Plusieurs indices laisseraient même supposer qu'il s'agirait d'un document réalisé et imprimé il y a des années, réactualisé à la va-vite et à la marge : couleurs passées de la photo de page de garde, informations obsolètes... EDF considère-t-elle donc la décision comme acquise pour se donner aussi peu de peine ?



Date : 30 Mars 2011

Visa :

*Avec les retards, les couleurs du dossier sont déjà défraîchies...*

## **Pas un mot sur les difficultés d'EDF**

Dans son évaluation du dossier, le gouvernement est censée prendre en compte « *les capacités techniques, économiques et financières du demandeur* ». Les justifications apportées par EDF dans son dossier sont on ne peut plus succincte : parce qu'elle a construit le parc nucléaire français, elle serait à même de construire cet EPR. Passons sur les informations datées, comme cette fière mention d'un grand plan de recrutement mené... entre 2008 et 2012 ! Comme il y a actuellement 22900 ingénieurs chez EDF, les capacités techniques de l'entreprise seraient assurées. Et de préciser que « *des équipes dédiées assureront les opérations de suivi, maintenance et intervention en fonctionnement normal, incidentel et dégradé* ». Voilà de quoi nous rassurer...

Dossier à peine réactualisé ? Ou tentative pour EDF de noyer le poisson face aux preuves d'incompétence et aux mauvaises pratiques qui se sont accumulées ces dernières années sur le chantier, dans les usines où sont fabriqués les composants et dans l'industrie nucléaire en général ? Cuve fabriquée hors des règles de l'art, soudures défectueuses, accumulation de négligences sur les réacteurs 1 et 2 du site de Flamanville, toujours placés sous surveillance renforcée et [qui cumulent les « incidents »](#) ?

## **La pire des « solutions » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**

Censée prouver que la mise en fonctionnement de l'EPR de Flamanville contribuera à remplir les objectifs climatiques français, EDF met en avant les faibles émissions de gaz à effet de serre du nucléaire.

Jusqu'ici, le réacteur a avant tout généré des émissions liées à un chantier aussi colossal

qu'interminable et n'a pas produit un KWh d'électricité "bas-carbone". Surtout, avec onze ans de retard et des coûts multipliés par 4 (voire plus si on considère l'estimation de la Cour des comptes, chiffrant l'ensemble à 19,1 milliards d'euros), l'EPR de Flamanville apparaît comme une des pistes les moins efficaces et les moins fiables qui soient pour produire rapidement une électricité peu émettrice.

Rappelons qu'en 2006, l'étude [Courant alternatif pour le grand Ouest](#) avait proposé tout un panel de pistes qui auraient pu être déployées si les 3 milliards d'euros qu'était alors censé coûter l'EPR de Flamanville avaient été consacrés à la transition énergétique : isolation des bâtiments, développement des énergies renouvelables, conseil pour la maîtrise de l'énergie... Si ces options avaient été mis en œuvre, en combinant économies d'énergie et production renouvelable, elles auraient pu permettre de répondre deux fois mieux aux besoins énergétiques du grand Ouest tout en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre et en créant 15 fois plus d'emplois pérennes. Que de temps et d'argent dilapidé !

